



D. R.

Le Courrier

Journal de l'académie de Versailles

« ÉCOUTEZ LA COLÈRE DU PEUPLE ! »

Octobre-novembre
2010

Bimestriel n° 140

Sommaire

Édito	1
Bilan de la mobilisation dans les SDEN	2
Jeunesse mobilisée, jeunesse stigmatisée	3
AG des stagiaires	4
Dossier promotions	5-6
Les sales profs !	7
Coordonnées	8

Nous venons de vivre quelques semaines de forte agitation sociale. Entretenu tout au long de l'été, la mobilisation contre la réforme des retraites s'est renforcée et élargie début septembre. Elle s'est ensuite exprimée partout et très largement. Condamné par plus de 70% de la population, le report de l'âge légal de la retraite à 62 ans est injuste. D'autres financements de notre système de retraite par répartition existent et sont portés par les organisations syndicales mais le gouvernement n'en veut pas, raison pour laquelle aucune négociation n'a été organisée.

La bataille idéologique menée par Sarkozy, ses ministres, les députés de sa majorité va au-delà de cette seule réforme. Il s'agit de casser effectivement nos acquis sociaux hérités des grandes luttes (1936, 1968) et du Conseil National de la Résistance. Si la réforme était appliquée, dans quelques années les salariés mis en retraite d'office (l'âge moyen de cessation d'acti-

té est aujourd'hui 58 ans) ou par incapacité à « tenir » jusqu'à 65 ou 67 ans bénéficieraient de pensions ne permettant pas de vivre décemment... Les employés du nettoiement en lutte le savent bien, aux bas salaires, à la pénibilité, aux horaires décalés, succédera une retraite ne permettant pas de subvenir à leurs besoins fondamentaux. La réforme à venir de la sécurité sociale creusera encore les inégalités face à la maladie et à l'accès aux soins en déremboursant des traitements indispensables (comme l'insuline), en augmentant la part non remboursée des consultations. Les réformes en cours dans l'éducation nationale tendent à réduire les années de formation pour les élèves et les professeurs, les enseignements (réduits au socle commun), les postes... mettant à mal sa mission fondamentale de lutte contre les inégalités sociales.

Missionné par une partie du patronat, Sarkozy fait passer notre organisation sociale d'une prise en charge glo-

bale et solidaire de tous pour tous, à un service minimum de la retraite, de la santé, de l'éducation, abandonnant le reste à l'individu et au secteur marchand. Que cet abandon se fasse au détriment de l'ensemble des salariés, et à fortiori, des plus pauvres d'entre eux, ne les gêne pas... ils n'en font pas partie !

Pourtant ils devraient se méfier car de nombreux citoyens viennent de leur rappeler que la richesse de ce pays n'est pas celle de ses marchés financiers, de ses traders, de ses actionnaires mais celle de ses travailleurs qui produisent la richesse, soignent, transportent, nettoient, éduquent...

Devant le Sénat le 5 octobre un manifestant portait une pancarte disant « Écoutez la colère du peuple ! ». La surdité du pouvoir ne suffira pas à faire taire notre colère !

Marie Buisson,
secrétaire académique de la
CGT Educ'action-Versailles

MOBILISATION DANS LES SDEN DE L'ACADÉMIE

95

Dans l'éducation, un tract CGT, FO et SUD a été produit la veille de la rentrée, seul travail intersyndical que le SDEN ait pu mener dans le 95, hormis des contacts réguliers avec SUD. Des AG de bassin, avec des militants de la FSU, de SUD et de la CGT, premier et second degré, se sont mises en place dès la journée d'action du 7 septembre, à Argenteuil (second degré), Cergy et Garges-lès-Gonesse.

Le SDEN 95 a appelé à la reconduction de la grève le 8 octobre. A notre connaissance, 3 collèges, 2 LP, 4 LPO et 2 LGT ainsi que des PE à Garges ont mené une grève reconductible à partir du 12 octobre jusqu'aux vacances (seuls 4 établissements n'avaient pas de section CGT). Toutefois, malgré le travail des militants, ces grèves sont restées minoritaires, parfois tournantes, sur toute une semaine ou quelques jours. Un des obstacles a été le manque de perspectives interprofessionnelles dans le 95 : une manifestation sur Garges le 18/10 avec les communaux, une autre à l'initiative de la SNECMA de Gennevilliers, de l'UD 92 et de l'UL d'Argenteuil le 21 rassemblant près de 2000 manifestants, dont 300 lycéens, sur Argenteuil et une dernière à Cergy pendant les vacances.

Enfin, les lycéens se sont fortement mobilisés dans le département mais ont été confrontés, à Argenteuil, Garges et Sarcelles, à une violente répression et de grossières manipulations et provocations policières, notamment lors de la manif d'Argenteuil.



Deux mois de lutte dans le 92

La CGT Educ'action a pris toute sa place dans la lutte contre la réforme des retraites dans les Hauts-de-Seine. Après le succès de la manifestation du 7 septembre, le conseil syndical départemental du 17 septembre a décidé d'appeler et d'organiser la grève reconductible dans les établissements et les écoles du département. La mobilisation, et c'est un aspect différent de 2003, s'est faite largement à l'initiative des organisations syndicales : CGT Educ 92, SUD éducation 92 ainsi que le Snuipp dans le 1^{er} degré (notamment à Clichy et Bagneux.)

Dans le 1^{er} degré, des enseignants de Gennevilliers, Colombes et Villeneuve-la-Garenne ont cessé le travail après le 23 septembre et ont été rejoints à partir du 12 par une soixantaine de collègues de Clichy, puis, à partir du 19, par des collègues de Nanterre et du sud du département (essentiellement Bagneux). Dans le second degré une vingtaine d'établissements, pour beaucoup des lycées professionnels, ont connu des périodes plus ou moins longues de grève reconductible : ça a été le cas dans les LP de Bagneux, Montrouge, Nanterre (Chappe), Sceaux mais aussi dans les LGT de Nanterre, Colombes, Asnières, Montrouge....

Parmi les points positifs qui compteront pour l'avenir, notons la réactivation d'une assemblée générale des personnels de l'éducation du 92 sud, la mise en place d'une assemblée départementale des grévistes de l'éducation ainsi que la participation à de nombreuses actions interpro. Même si le gouvernement n'a pas retiré son projet de loi inique, de nombreux collègues sont prêts à ne pas se laisser faire et cela sans attendre 2012.

91

Si peu d'établissements sont partis en grève reconductible, malgré de fortes mobilisations lors des journées d'action, les lycées ont, eux, été très rapidement et massivement bloqués par les élèves au début du mois d'octobre, ce qui a permis l'intensification d'une dynamique interprofessionnelle déjà fortement présente dans le département. Dès le premier jour de blocage, les forces de police se sont montrées particulièrement tendues et de nombreux camarades des UL, ainsi que des camarades grévistes, sont venus prêter main forte aux lycéens devant les établissements en lutte.

Dans notre secteur, deux assemblées générales ont eu lieu le 12 au matin, à Évry et Draveil, rassemblant chacune une cinquantaine de personnes. Une deuxième tentative d'AG le 18 a abouti à une rencontre entre militants.

Au niveau interprofessionnel, en revanche, de vrais liens se sont tissés et ont débouché sur de nombreuses initiatives communes. Une AG interprofessionnelle CGT le 13 octobre a permis de mettre en œuvre des initiatives concrètes entre profs, territoriaux, cheminots... Plusieurs manifestations et rassemblements ont eu lieu : blocage du rond-point de Corbeil avec les camarades de la SNECMA le 15, manifestations simultanées le 18, à Draveil et Longjumeau, manifestation le 21 à Évry, opération « péage gratuit » le 1er novembre...

Ces actions communes construites ensemble et les liens interprofessionnels qui les ont permises sont une des forces de notre syndicat : plus que jamais, il est nécessaire de continuer à les faire vivre !

JEUNESSE MOBILISÉE, JEUNESSE STIGMATISÉE

Le mouvement contre la réforme des retraites a été marqué par une forte implication des « jeunes » au début du mois d'octobre. Cette implication a revêtu des formes d'action diverses (blocages filtrants d'établissement scolaire, rassemblements, manifestations spontanées ou « officielles »...) qui, pour certaines, sont nées lors de mobilisations récentes, comme celle contre le CPE en 2006.

Mais très rapidement le discours médiatique et politique s'est focalisé sur les affrontements parfois violents qui ont opposé jeunes et forces de police aux abords des lycées ou lors de manifestations, dressant l'une contre l'autre deux « jeunesse » – celle des lycées d'un côté, celle des "quartiers" de l'autre – et créant par là-même une partition nette entre bons manifestants protestataires et voyous-casseurs.

A y regarder de plus près, il apparaît surtout qu'une telle dichotomie sert parfaitement les intérêts du pouvoir en place en supposant que celui qui casse le fait sans aucune motivation politique. Il ne s'agit pas ici de tomber dans le romantisme de la voiture brûlée : il est bien évident que la CGT Educ'action Versailles condamne fermement tous les actes de violence et les dégradations qui se sont produits lors des récentes mobilisations. Mais il nous semble également nécessaire de s'interroger sur les bénéfices immédiats pour le gouvernement en place d'une telle focalisation médiatico-politique.

En premier lieu, cette concentration a permis de délégitimer la révolte d'une jeunesse, qui, comme l'ont rappelé quelques slogans, n'est pas jugée responsable politiquement quand elle l'est de fait pénalement. Soupçonnés de ne pas savoir ce qu'ils font ni contre quoi ils luttent, accusés de ne pas être concernés par la réforme, de saisir son prétexte pour sécher les cours ou faire la fête, d'être manipulés et instrumentalisés par des syndicalistes sans vergogne, les jeunes se sont ensuite vu reprocher une violence qui serait tout sauf politique.



Au-delà de cette tentative de délégitimation, c'est toute une image du casseur qui est forgée et qui, dans la rhétorique employée, se superpose à celle du jeune de banlieue « issu de l'immigration », figure hautement symbolique de l'agressivité aveugle et immotivée. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les déclarations de Brice Hortefeux (*"La France n'appartient aux casseurs, aux pilleurs et aux caillasseurs. Elle appartient*

aux honnêtes gens qui veulent travailler paisiblement" ; *"S'il faut envoyer des unités spécialisées, c'est-à-dire la FIPN et le GIGN, je vous le dis, je n'hésiterai pas à le faire."*) ou d'écouter les propositions du député UMP Philippe Meunier

(*"Nous sommes en face de prédateurs qui n'ont pour objectif que de casser, de piller et d'agresser la population française"*, *"Il faut expulser de notre territoire national les casseurs de nationalité étrangère"*) qui relèvent du même registre que le tristement célèbre « racaille » de Nicolas Sarkozy. Or il est impossible de dresser un portrait sociologique type de ces jeunes, comme l'ont démontré les profils très différents de ceux qui ont été interpellés et/ou jugés. La manœuvre politique de la majorité est claire : en polarisant l'attention sur des phénomènes de violence bien réels (mais comme l'étaient ceux apparus lors des manifestations des marins-pêcheurs ou des agriculteurs) et en les imputant à une catégorie bien précise de la jeunesse, elle stigmatise tout en rendant invisibles les raisons de la colère dans les quartiers populaires et en passant sous silence les causes indirectes de telles irruptions de violence (racisme quotidien, exclusion sociale, déscolarisation, rapports avec la police... et plus largement l'agenda politique de Nicolas Sarkozy, de l'identité nationale aux discours sécuritaires, en passant par la xénophobie d'État).

Surtout, la focalisation sur la violence de certains "jeunes" a permis la justification, parfois *a posteriori*, d'une répression policière sans précédent. Cette

dernière a pu prendre diverses formes, allant de la simple provocation que peut constituer le déploiement de l'arsenal policier jusqu'à l'agression pure et simple au flash-ball d'un lycéen à Montreuil, et a été suivie d'une vague d'arrestations de grande ampleur (2 554 au 26 octobre, dont « 1 759 ont été placés en garde à vue et 360 ont été déférés »). Le durcissement de l'arsenal pénal de ces dernières années a permis une réponse immédiate : prison ferme pour certains des jeunes arrêtés. D'autre part, de récents témoignages, pour certains étayés par des vidéos et relayés par les médias alternatifs, ont montré que l'implication des services de police dans les épisodes violents était loin d'être insignifiante. Aux techniques « habituelles » de présence massive de policiers casqués aux abords d'établissements scolaires ciblés, il convient d'ajouter celle de l'infiltration d'agents déguisés dans les cortèges, accompagnée d'agissements violents ayant clairement pour but de mettre le feu aux poudres. A tel point que le Préfet du Rhône a décidé de diligenter une enquête après la révélation de la présence de policiers grimés en syndicalistes CGT au sein de la manifestation du 19 octobre dernier à Lyon. Certains syndicats et partis politiques réclament aujourd'hui l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire sur le rôle joué par la police dans ces manifestations.

Anne-Sophie Leymarie

La CGT Educ'action Versailles réaffirme avec force que le droit de manifester est un droit fondamental.

Nous ne pouvons admettre qu'au nom de stéréotypes racistes et anti-jeunes une partie de la population soit appréhendée avant même d'avoir pu manifester.

Nous resterons vigilants pour que la liberté de revendiquer et le droit de manifester de toutes et tous soient respectés.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PROFESSEUR.E.S STAGIAIRES

Mercredi 20 octobre s'est tenue une AG des stagiaires à la Bourse du travail de Paris. A l'initiative d'un collectif nommé « Stagiaires Impossibles », le but de cette AG était de voter les revendications et de décider de la suite de la structuration et des actions. Pari réussi : autour de 180 stagiaires s'étaient déplacés à Paris un mercredi à 17h !

PREMIER ÉCHANGE GÉNÉRAL AUTOUR DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES STAGIAIRES

Cet échange constitue un catalogue de situations inadmissibles : 5 niveaux de classe, classes à examen, 7 ou 8 des présents n'ont toujours pas de tuteur, plusieurs n'ont eu qu'une rencontre avec le tuteur, enseignement en UPI avec des élèves autistes, SEGPA...

Le témoignage des Professeurs des Écoles Stagiaires de la première vague de Créteil (en classe depuis le 1^{er} septembre) est très fort. Beaucoup de souffrances liées au décalage entre l'envie de faire ce métier et l'incapacité à le faire comme ils le voudraient du fait de l'absence de formation, d'aide. Ils ont employé le terme de semaines

« cauchemardesques » !

A Paris les stagiaires du second degré partent en stage une semaine au retour des vacances de la Toussaint, un certain nombre seront remplacés par des TZR (Titulaires sur Zone de Remplacement) de Sciences Physiques, des stagiaires d'Éducation



Physique remplacés par des profs de physique... c'est inédit !

Les stagiaires dénoncent tous l'isolement et l'individualisation qui président à cette année de « formation ».

LES REVENDICATIONS DU COLLECTIF

- **Axe 1** : exigence d'une décharge de cours immédiate. Vote d'un retour à 1/3 temps de cours 2/3 temps de formation.
- **Axe 2** : Un tuteur « accessible », des visites conseils (de formateurs ?), un accompagnement et un soutien.
- **Axe 3** : Un éclaircissement ministériel très rapide sur les conditions de validation/titularisation, avec un cadrage national clair.
- **Axe 4** (à la demande des syndicats) : Les droits des stagiaires (participation à des AG,

droit de grève, réunions, ...) doivent être réaffirmés, car les possibilités de pression sur eux sont trop nombreuses.

LES ACTIONS POSSIBLES

- Demande d'audience auprès du Recteur avec les organisations syndicales.
- Volonté de diffuser l'existence du collectif et appel à en aider la création dans d'autres académies.
- Possibilité d'organiser un rassemblement devant le ministère avec demande d'audience.

Liste de diffusion

stagiaireimpossible@gmail.com

Blog

stagiaireimpossible.blogpost.com

Marie Buisson

La création de ce collectif répond à une nécessité évidente pour les stagiaires, le nombre de personnes présentes en est la preuve ! La CGT Educ'action soutient « stagiaires impossibles » et s'est engagée à faire connaître l'existence, les revendications et les actions de ce collectif.

PROMOTION D'ECHELON 2010-2011 TITULAIRES ET STAGIAIRES : LE CALCUL

Au grand Choix :

Date d'accès à votre dernier échelon (voir arrêté d'avancement).

Reporter, d'après les tableaux, la durée prévue pour le passage d'un échelon à un autre.

Déduire l'éventuel reliquat d'ancienneté (si reclassement récent).

Ajouter la durée obtenue à la date d'accès de votre dernier échelon et vous trouvez la date de votre éventuelle promotion.

Exemple :

6^{ème} au 15-02-2009

6^{ème} à 7^{ème} 2 ans 6 mois

Promouvable le : 15-08-2011 au Grand Choix

Si cette date est comprise **entre le 1^{er} septembre 2010 et le 31 août 2011**, BRAVO, vous êtes **PROMOUVABLE** et vous serez **PROMU SI** votre note **GLOBALE** de l'année **PRECEDENTE** vous permet d'être dans les mieux classés (**30% des promouvables seront promus**).

Ex : si vous êtes 10 promouvables, 3 seront promus au Gd Choix. Les 7 autres attendront le petit choix ou l'ancienneté. (Pour certains échelons, on peut être promouvable au Gd Choix et au choix, la même année)

Au Choix :

Même calcul mais avec la durée prévue au choix dans les tableaux (5/7 des promouvables seront promus).

Pour votre calcul, remplir le tableau ci-dessous :

Votre échelon actuel :échelon	Date d'accès à cet échelon : .../.../.....		
Durée nécessaire pour un passage au : (voir tableaux ci-dessous et inscrire cette durée dans	Grand Choix	Choix	Ancienneté
	...an(s)...mois	...an(s)...mois	...an(s)...mois
Reliquat d'ancienneté éventuel : →	...an(s)...mois...jour(s)	...an(s)...mois...jour(s)	...an(s)...mois...jour(s)
Durée obtenue après retrait du reliquat : →	...an(s)...mois...jour(s)	...an(s)...mois...jour(s)	...an(s)...mois...jour(s)
Date de promotion éventuelle : →	.../.../20__	.../.../20__	.../.../20__

**Si vous êtes
promouvable,
nous retourner
[la fiche syndicale](#)**

TABLEAUX D'AVANCEMENT D'ECHELON

Rythme d'avancement dans la classe normale du corps des professeurs certifiés, agrégés, d'EPS, des écoles, CPE et PLP

Échelon	Grand Choix	Choix	Ancienneté
Du 1 ^{er} au 2 ^e	3 mois	3 mois	3 mois
Du 2 ^e au 3 ^e	9 mois	9 mois	9 mois
Du 3 ^e au 4 ^e	1 an	1 an	1 an
Du 4 ^e au 5 ^e	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois
Du 5 ^e au 6 ^e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
Du 6 ^e au 7 ^e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
Du 7 ^e au 8 ^e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
Du 8 ^e au 9 ^e	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
Du 9 ^e au 10 ^e	3 ans	4 ans	5 ans
Du 10 ^e au 11 ^e	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

Avancement à la Hors Classe	
1 ^{er} au 2 ^{ème}	2 ans 6 mois
2 ^{ème} au 3 ^{ème}	2 ans 6 mois
3 ^{ème} au 4 ^{ème}	2 ans 6 mois
4 ^{ème} au 5 ^{ème}	2 ans 6 mois
5 ^{ème} au 6 ^{ème}	3 ans
6 ^{ème} au 7 ^{ème}	3 ans

Rythme d'avancement des MA

Échelon	Choix	Ancienneté
Par échelon du 1 ^{er} au 4 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans
Autres échelons	3 ans	4 ans

LES SALES PROFS !

Selon la Direction des statistiques du ministère des Affaires sociales, le taux de chômage flirte toujours avec les 17 % chez les jeunes (contre 10 % en moyenne). Et il culmine à 30 % (avec des pics à plus de 40 %) dans les zones urbaines sensibles.

Source : *Le Canard enchaîné* du 3/11/10

2,47 milliards d'euros

C'est le montant des bénéfices du groupe Total au troisième trimestre, en hausse de 35 % sur un an.



D. R.

Les assises pour la prévention de la délinquance juvénile se sont tenues à Paris le 14 octobre. Élaborée loi après loi depuis 2007, elle s'inspire des théories fumeuses des artisans de la répression active des enfants soupçonnés de déviance.

Les mesures préconisées par les « grands témoins » invités pour leur expertise à jeunes rappellent fortement la très répressive loi prévention de la délinquance (LPD) élaborée en 2007 par Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur.

Sorties par la porte, ces mesures reviennent aujourd'hui par la fenêtre : sous couvert de « lutte contre le décrochage scolaire », on assiste au retour du « dépistage précoce » et de son outil indispensable, le croisement tous azimuts de fichiers scolaires et extra-scolaires. Et cette fois-ci, ce ne sont plus les maires mais les préfets qui seront placés à la tête de cette noble lutte.

Source : *Politis* n°1125.

Le budget de la Sécurité sociale pour 2011 conduit à un transfert de charge vers les patients et porte un coup supplémentaire à l'assurance maladie.

Après le relèvement du forfait hospitalier de 16 à 18 euros en 2010, le paiement de 50 centimes sur chaque boîte de médicaments en 2009, de nouvelles mesures d'économies sont prévues. A partir du mois de janvier, les médicaments à vignette bleue, jusqu'alors remboursés à 35%, ne le seront plus qu'à 30%. Le plafond de la participation des patients hospitalisés passera de 91 à 120 euros. Les patients atteints d'affections longue durée (diabétiques, hypertendus...) ne seront plus remboursés des frais de transport domicile-hôpital.

Pour réduire le déficit, la prescription est toujours la même : ne jamais augmenter les recettes ni s'attaquer aux dépassements d'honoraires qui ont triplé en 15 ans chez les médecins libéraux ! En 2011, les 2,4 milliards d'euros économisés sur la branche maladie seront directement ponctionnés dans la poche des patients eux-mêmes.

Source : *Politis* n°1125.



En 2010, 23 % de patients ont renoncé à se soigner faute de moyens.

7 à 8 % de la population n'a pas de complémentaire santé.

L'UFC-que choisir prévoit une hausse de 10 % des primes de complémentaires santé. Les mutuelles prévoient une augmentation de 4 à 10 % de leurs cotisations.



ADRESSES UTILES



CGT Educ'Action

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 48 18 81 47

☎ 01 49 88 07 43

@ unsen@ferc.cgt.fr

www.unsen.cgt.fr

UASEN-CGT

Union Académique des Syndicats
de l'Éducation Nationale
245, Bd Jean Jaurès
92100 BOULOGNE

☎ 01 46 09 98 70

☎ 01 46 09 90 19

uasenver@wanadoo.fr

Secrétaire académique : Marie BUISSON
Responsable Élus CAPA : Jean-Pierre DEVAUX
Correspondant IUFM : Frédéric MOREAU

Permanences téléphoniques

Mercredi 14-17h,
Jeudi 10h30-16h00, Vendredi 10-18h00

Beaucoup d'informations pratiques et d'actualité sur notre site Internet

www.premiumorange.com/uasenver

SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats
4, place de Touraine
78 000 VERSAILLES
☎ 01 39 49 42 50
☎ 06 75 36 49 58

sden-cgt78@wanadoo.fr

Co-secrétaires départementaux :
Nicolas SILAN
Frédérique ESPAGNO

Permanence : Vendredi

SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora
91 034 EVRY CEDEX
☎ 01 60 78 41 49
☎ 01 60 78 55 43

sden-cgt91@orange.fr

Co-Secrétaires départementales :
Véronique JOSIEN
Anne-Sophie LEYMARIE

Permanences : Mardi, mercredi
matin et vendredi après-midi

SDEN-CGT 92

245, bd Jean Jaurès
92 100 BOULOGNE
☎ 01 46 08 58 37
☎ 06 81 96 51 23
☎ 01 46 09 90 19

sden-cgt92@wanadoo.fr

Blog : www.cgteeduc92.org

Co-secrétaires départementaux :
Samuel SERRE
Bertrand DUPUIS

Permanence : le vendredi à partir
de 10h00

SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc
(anciennement bd Lénine)
95 100 ARGENTEUIL
☎ 01 34 10 02 55
☎ 06 61 26 11 22

sden-cgt-95@wanadoo.fr

Blog : www.education95.com

Co-secrétaires départementaux :
Michaël MARCILLOUX
Jean FRAYSSE

Permanence : Mardi 10-17h et
vendredi 10-14h

ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ? REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION !

NOM :

Prénom :

PLP, Certifié, Agrégé, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,
Assistant d'éducation, Contractuel, Vacataire (entourez)

Adresse Personnelle :

.....

.....

Code postal :

Ville :

☎ :

☎ :

e-mail :@.....

Établissement :

Nom :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Code postal :

.....

Ville :

.....

☎ :

**Retourner ce bulletin d'adhésion au
SDEN-CGT
de votre département d'exercice.**